

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 036.28

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : DAFRACIAH AOUAII NY CHAPIL

Date de naissance : 16.04.1958

Adresse : 68, Rue Regraga Banfogne CASA

Tél. : 06 671 212 07

Total des frais engagés : 1192,20 # Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 26/02/2023

Nom et prénom du malade : BON ABDEL BEN ALLAH HACHE

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Reumatologie

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 24/02/2023

Signature de l'adhérent(e) :

DH



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/06/2006	69K16	100%	40000	DR M. BEN ABBAS PROFESSEUR DENTISTE 356, CASABLANCA Tél: 0522 22 13 13

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA Hicham OUZZANI TOUAMI Biologiste 194 Bd Zerktouni Casablanca et 05 22 27 48 96 - Fax: 05 22 21 43 12	07/06/06	B 780	792 1200

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	D 00000000 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Saâd SOULAMI

Professeur de Cardiologie

Spécialiste des maladies du cœur et des vaisseaux

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris

Echo Doppler Couleur - Holter

Patient:

Mohamed Abdelfattah Hosseini

الدكتور سعد السلمي

أستاذ سابق بكلية الطب بالدار البيضاء

إخلاصي في أمراض القلب والأوعية الدموية

خريج كلية الطب بباريس

فحص القلب بالصدى والدوبلير بالألوان



06 JUIN 2023

Casablanca, le

Dr Mateur - 7 n° 2

1 - 1 1

Dr Saâd SOULAMI
Professeur de Cardiologie

356, Rue Mostafa El Maâni
Agadir - 80000 - MAROC

Tél.: 22 22 18 84 / 06 62 88 90 91 - Tél. / Fax: 05 22 26 13 36 - Urgence : 06 65 14 69 96

356, Rue Mostafa El Maâni (coté Rue d'Agadir) - 1^{er} étage - Casablanca - E-mail : cabinetsoulami@gmail.com

Tél.: 05 22 22 18 84 / 06 62 88 90 91 - Tél. / Fax: 05 22 26 13 36 - Urgence : 06 65 14 69 96

CNSS : 2700608 - IF : 41802254 - ICE : 001755076000067 - IPN : 091130922

356, زنقة مصطفى المعاني (قرب زنقة أڭادير) - الدار البيضاء

Dr Saâd SOULAMI
Professeur de Cardiologie
356, Rue Mostafa El Maâni
Tél.: 22.18.84/26.13.36 - CASA

Le : 06 JUIN 2023

ORDONNANCE

Mr Ben Abdjalil Hach

NFS

Fenitidine 50 mg

TSH vs

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Biologiste
394 Bd Zerkouni - Casablanca
Tél: 05 22 27 48 96 · Fax: 05 22 27 4313

Dr Saâd SOULAMI
Professeur de Cardiologie
356, Rue Mostafa El Maâni
Tél.: 22.18.84/26.13.36 - CASA

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

394, Boulevard Zerkouni – Résidence le Casablanca – Bourgogne – CASABLANCA
Tél : 0522 27 48 96 – Fax : 0522 27 49 13 – Patente : 35404878 – INP : 093001006
CNSS : 6368949 IF : 51786580– ICE : 002982351000006

FACTURE N° : 230600181

Casablanca le 07-06-2023

Mme DAFRALLAH ALAOUI Houda

Date de l'examen : 07-06-2023

Récapitulatif des analyses		
CN	Analyse	Clé
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E15
0154	Ferritine	B250
0216	Numération formule	B80
0164	TSH us	B250

Total des B : 580

TOTAL DOSSIER : 792.20 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : sept cent quatre-vingt-douze dirhams vingt centimes.

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr Hicham QUAZZANI TOUHAMI
Biologiste
394, Bd Zerkouni - Casablanca
Tél: 05 22 27 48 96 · Fax: 05 22 27 4313



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

مختبر التحاليل الطبية

Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - PM.A.



د. هشام الوزانى التهامى

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI

Pharmacien Biologiste

Ancien interne et Attaché au C.H.U. de Montpellier
D.U. de Fertilité Humaine de la Faculté de Médecine
de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
de Pharmacie Paris V



ACCREDITATION N° 8-4177

Portées disponibles
sur www.cofrac.fr

Seuls les résultats identifiés par le symbole [AC] sont couverts par l'accréditation

Dossier ouvert le : 07-06-2023

Prélevé le : 07-06-2023 à 08:45

Édité le : 07-06-2023

Mme DAFRALLAH ALAOUI Houda

Réf dossier: 23060960

DR Saad SOULAMI
356 RUE MOSTAFA EL MAANI
CASABLANCA

Page N° : 1 / 2

Valeurs références

Antériorités

HEMATOCYTOLOGIE

HEMOGRAMME (Sysmex XN 550)

24-09-2022

Hématies : [AC]	4.30	M/mm3	(3.80–5.90)	4.38
Hémoglobine : [AC]	13.30	g/dL	(11.50–17.50)	13.50
Hématocrite : [AC]	39.0	%	(34.0–53.0)	33.5
VGM : [AC]	90.7	fL	(76.0–96.0)	87.9
CCMH : [AC]	34.1	g/dL	(31.0–36.0)	35.1
TCMH : [AC]	30.9	pg	(24.4–34.0)	30.8
Leucocytes : [AC]	5 530	/Mm3	(3 800–11 000)	6 980
Polynucléaires Neutrophiles : [AC]	57.0	%		58.8
Soit: [AC]	3 152	/mm3	(1 400–7 700)	4 104
Polynucléaires Eosinophiles : [AC]	2.7	%		5.9
Soit: [AC]	149	/mm3	(20–580)	412
Polynucléaires Basophiles : [AC]	1.4	%		0.9
Soit: [AC]	77	/mm3	(0–110)	63
Lymphocytes : [AC]	31.8	%		27.5
Soit: [AC]	1 759	/mm3	(1 000–4 800)	1 920
Monocytes : [AC]	7.1	%		6.9
Soit: [AC]	393	/mm3	(150–1 000)	482
Plaquettes : [AC]	289 000	/Mm3	(150 000–445 000)	317 000

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

394, Bd. Zerkouni - Resd. Le Casablanca - Bourgogne - 20040 Casablanca Tél.:05 22.27.48.96 / 05 22.47.29.46 / 06 61.79.86.18 - Fax: 05 22.27.49.13
E-mail : labocbc@gmail.com - Site web : www.laboratoirecbc.com - INP : 093001006 - Patente : 35404878 - C.N.S.S. : 6368949 - IF: 51786580 - ICE: 002982351000006

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr Hicham OUAZZANI OUHAMMI
Biologue
394, Bd. Zerkouni - Casablanca
TAI: 05 22 27 49 13
Dr. Ouazzani



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
مختبر التحاليل الطبية
Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - P.M.A.



د. هشام الوزاني التهامي

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI

Pharmacien Biologiste

Ancien interne et Attaché au C.H.U. de Montpellier
D.U. de Fertilité Humaine de la Faculté de Médecine
de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
de Pharmacie Paris V



ACCREDITATION N° 8-4177
Portées disponibles
sur www.cofrac.fr

Seuls les résultats identifiés
par le symbole [AC] sont couverts
par l'accréditation

Dossier : 23060960

Mme DAFRALLAH ALAOUI Houda

Page N° : 2 / 2

Valeurs références

Antériorités

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

21-11-2017

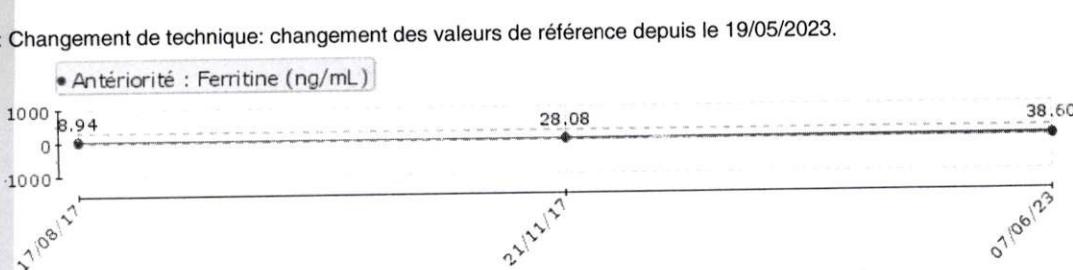
28.08

Ferritine

(Technique chimiluminescence)

38.60 ng/mL

(13.00-300.00)



Attention: Changement de technique: changement des valeurs de référence depuis le 19/05/2023.

• Antériorité : Ferritine (ng/mL)

BILAN ENDOCRINIEN Echantillon sérique

09-03-2023

0.538

TSHus

(Technique chimiluminescence)

0.855 µUI/mL

(0.270-4.200)

Valeurs de référence chez la femme enceinte :

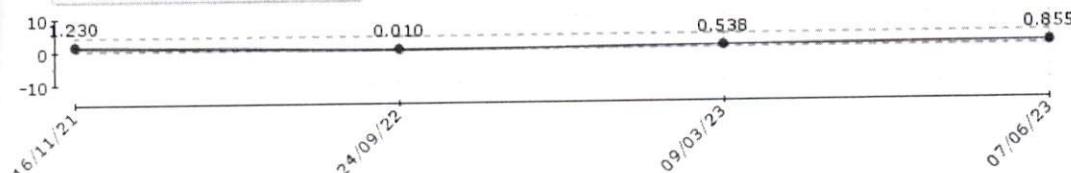
1er Trimestre 0,1 à 2,5

2ème Trimestre 0,2 à 3

3ème Trimestre 0,3 à 3

Endocrine society JCEM 2012; ATA 2011; ETA 2014

• Antériorité : TSHus (µUI/mL)



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Biologiste
394, Bd. Zerkouni - Casablanca
Tél: 05 22 27 48 96 - Fax: 05 22 27 49 13

Dr. Ouazzani

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

BENABDELJALIL, HOUDA

ID:

D-naiss:

0ans,

06-Jun-2023 18:14:08

Fréq.Card: 69 BPM
Int PR: 199 ms
Dur.QRS: 85 ms
QT/QTc: 373 / 392 ms
Axes P-R-T: 72 63 44
Moy RR: 866 ms
QTcB: 400 ms
QTcF: 391 ms

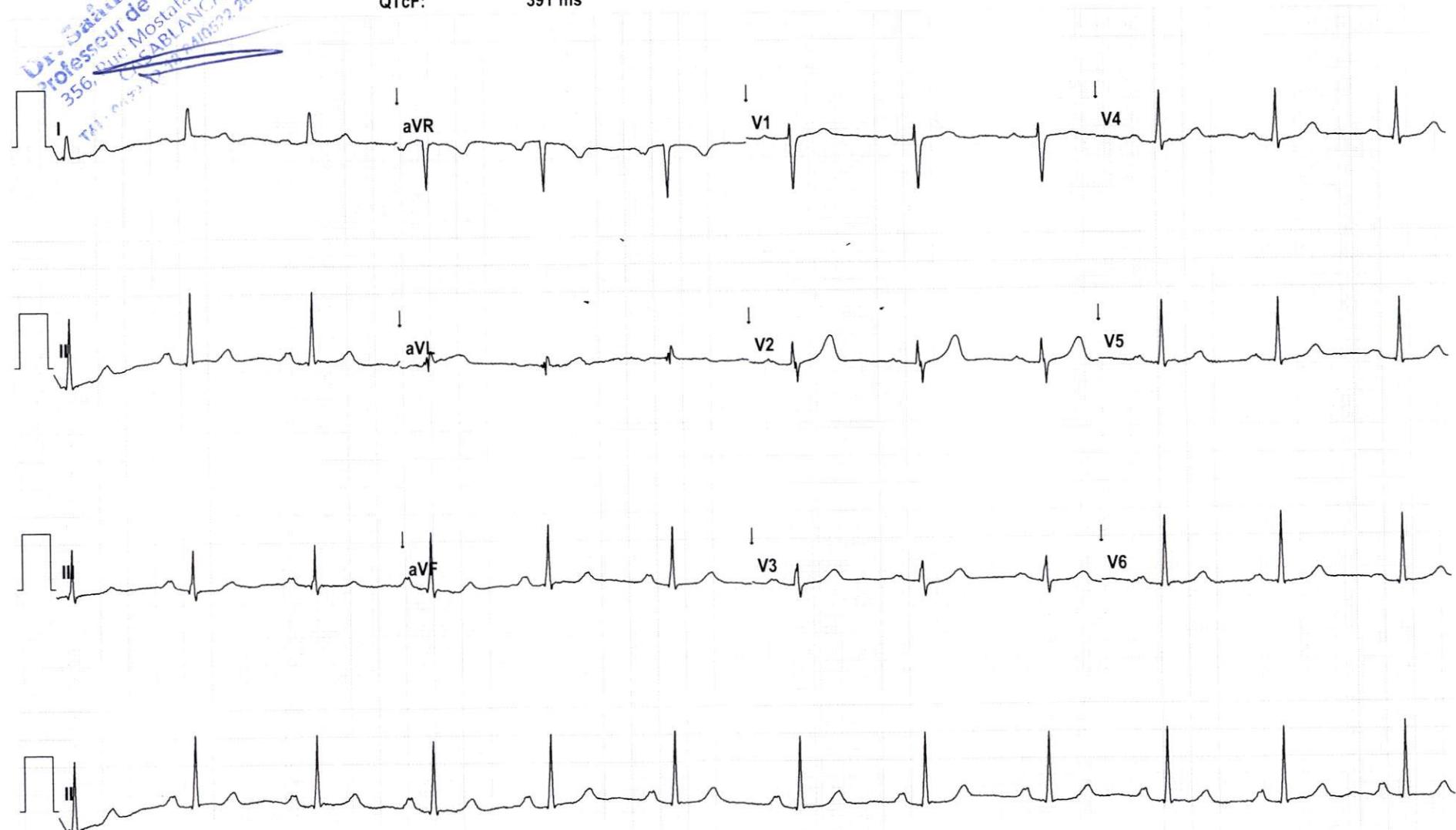
RYTHME SINUSAL

ECG NORMAL

ATTENTION: LA QUALITE DES DONNEES PEUT INFLUENCER L'INTERPRETATION

Non confirmé

Dr. Zaid ISOUFI
Professeur de Cardiologie
356, rue Mostafa El Maâni
Tunis, Tunisie 10592 26 13 26



Site Zero

Site # 0 App.# 0 ELI Link 4.11.6.0 Séquence # 48858 25mm/s 10mm/mV 0.05-300 Hz